



U. S. La REGORDANE

Stage de football – TOUSSAINT 2025

STADE DE ST-ANASTASIE

Du 22/10/2025 au 24/10/2025 enfant né(e) 2012 à 2020 garçons et filles.

- **Encadré par des entraîneurs et éducateurs fédéraux.**
- **Ouvert à toutes et tous (licenciés ou non)**
- **Inscription : gratuit**

De 9h00 à 16h00

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone (Maison) : Portable (Parents) :

E-mail :

Date de naissance : Lieu de naissance :

- ☐ Je soussigné(e), Monsieur, Madame.....
- ☐ Autorise mon enfant mineur à participer au stage de foot organisé par le club de l'U.S Regordane
- ☐ Autorise les organisateurs à utiliser des images de mon enfant durant le stage afin de les diffuser sur le site du club
- ☐ Je m'engage à fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (si l'enfant n'est pas licencié au club)
- ☐ Pour toute annulation du stage, le remboursement pourra se faire dans l'intégralité si les organisateurs sont prévenus 5 jours avant le début du stage sinon 50%
- ☐ En cas d'annulation pour raison médicale durant le stage, le remboursement se fera au prorata des jours restants
- ☐ Tout accident durant le stage doit être couvert par la responsabilité civile et individuelle accident, La responsabilité **du club** ne pourra être engagée hors horaires établis
- ☐ Déclare avoir pris connaissance des conditions générales du stage.

Signature des parents ou du tuteur légal (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

(Contact : 06.03.54.39.92)

à LE/...../2025

CONDITION GENERALES DU STAGE.

OBJECTIF DU STAGE :

En plus de sa mission éducative, assurée par un encadrement formé et compétent, le club s'engage durant le stage à enseigner le Football dans le respect des règlements et de la politique fédérale tout en cultivant l'esprit sportif.

LE CLUB S'ENGAGE A :

Assurer la sécurité des licenciés durant les horaires de fonctionnement du stage,
Donner la meilleure formation possible en matière technique, physique et morale,
Mettre à disposition des installations permettant de respecter les règles élémentaires d'hygiène,
Assurer la qualité et le service de la restauration (repas équilibré).

SOUS LA TUTELLE DE SES PARENTS, LE JOUEUR(EUSE) S'ENGAGE A :

Respecter l'ensemble des personnes intervenant durant le stage (éducateurs, dirigeants, parents),
Respecter lors des rencontres jouées, l'arbitre, ses partenaires et ses adversaires, • Participer et être ponctuel,
Prendre le plus grand soin des installations, du matériel et des équipements mis à sa disposition,
A venir avec sa tenue de football ainsi qu'une tenue complémentaire pour les autres activités,

LES PARENTS S'ENGAGENT A :

Accompagner leur enfant le matin à 9H00 sur le lieu du stage.
S'assurer de la présence de l'encadrement avant de repartir.
Récupérer leur enfant à 16h sur le lieu du stage.
Respecter les horaires de début et fin de journée.
Prévenir l'encadrement en cas d'absence ou de retard.

OBSERVATIONS :

CONDITIONS FINANCIERES

Le montant comprend les frais de matériel, de repas, goûters et d'activités, d'encadrement par du personnel diplômé et la Responsabilité civile du club.

Le paiement s'effectue lors de l'inscription de l'enfant par chèque à U. S. la Regordane ou en espèces.

Désistement de la part du club dans le cadre d'un nombre inférieur de stagiaires : remboursement des inscriptions.

Désistement de la part du stagiaire : celui-ci doit intervenir 5 jours avant le début du stage, passé ce délai aucun remboursement des frais d'engagement ne sera effectué.

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

Tenue football (Maillot, short, chaussettes, protèges tibias, crampons), Tenue de rechange pour activités + tennis propre, survêtement .Tenue de pluie (coupe-vent).

A le/...../2025

« Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

